

## Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement

### Procès-verbal de la séance du 6 avril 2026

Le 6 avril 2026 à 11h30, le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement s'est réuni dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

En application de l'article L.2511-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Monsieur le Maire de Paris, par lettre du 30 mars 2026, convocation adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- 1) Election du Maire d'arrondissement
- 2) Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement
- 3) Élection des adjoints au Maire d'arrondissement

#### Étaient présents :

AMOUNI Alain Jean, BELLIARD David, BIDARD Hélène, BOUHOU Kassim, BULCAO COURTAY Arthur, COMPPER Carole, CRUZ Paul, DE TARLÉ Aymeric, DURAND-RAUCHER Nour, GARNIER Nelly, GIRARD Ahlem, GOATER Delphine, HONORÉ Nolwenn, JALLAMION Michel, KIELEMOES Dominique, LAMIN Rosalie, LANFRANCHI Joséphine, LEBLANC Sylvain, LEBON Luc, LOUBET Loup, MADINIER Ophélie, MARTIN Jean-Christophe, MEYER Jérôme, MOREL Joëlle, MOUSTAPHA Lucie, NOURI Sabrina, RIOU Alexane, SOLEM Lucie, TIBERTI Adrien, VAUGLIN François, VIPARD Laetitia, VISCONTINI Alexandre.

#### Ont donné pouvoir pour les représenter :

- Mme Aurore MOUYSET à M. Jean-Christophe MARTIN
- Mme Hélène BIDARD à M. Michel JALLAMION (à partir du vote sur la détermination du nombre d'adjoints et l'élection des adjoints au Maire)

\*\*\*\*\*

À 11h40, la séance est ouverte sous la présidence de Mme Dominique Kielemoës, doyenne d'âge, qui fait une déclaration préliminaire.

**Mme KIELEMOËS** : « Bonjour à tous. Bienvenue à la Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement, notre maison commune. C'est une nouvelle mandature qui commence et la mise en place d'une nouvelle équipe brillamment élue. Une équipe renouvelée et un nouveau maire, David Belliard, si vous l'écrivez ce matin. Le 11<sup>e</sup> reste à gauche grâce à une gauche rassemblée qui a permis la belle victoire d'Emmanuel Grégoire à Paris.

Nul doute que le nouveau maire s'inscrira dans les pas de ses prédécesseurs Patrick Bloche et François Vauglin qui ont déjà bien transformé l'arrondissement : la Maison des Métallos, l'Atelier des Lumières, le Jardin Truillot, la cité artisanale des Taillandiers, la Cour de l'Industrie, la nouvelle Salle Olympe de Gouges, et sans oublier les nombreuses réalisations dans les quartiers et dans les rues qui font que notre arrondissement a été complètement renouvelé lui aussi. La culture et la végétalisation rendent notre arrondissement si dense, tellement plus désirable. Mais notre nouveau Maire aura à cœur de mener les beaux projets qu'il a annoncés tout au long de la campagne électorale. Désormais, ancien élus, élus réélus ou

nouveaux élus, il vous incombera de travailler toutes et tous dans l'intérêt des habitantes et des habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement. Soyez fiers d'être élus. Soyez fiers de la mission que les citoyens et les citoyennes vous ont confiée. Je laisse la parole à Monsieur le Maire de Paris, Emmanuel Grégoire, qui veut vous dire quelques mots. »

**M. GRÉGOIRE** : « Merci beaucoup. D'abord, merci beaucoup à vous toutes et tous de m'accueillir. Je ne suis pas membre du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement, mais il me tenait à cœur d'être à vos côtés, d'être aux côtés de toutes et tous les élus du 11<sup>e</sup>, et en particulier aux côtés de David Belliard. Permettez-moi de saluer François Vauglin, l'ancien Maire du 11<sup>e</sup> et, à travers lui, toutes les équipes de cette très belle mandature qui vient de s'achever dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, et de lui dire le plaisir de l'avoir à mes côtés dans l'exécutif parisien en tant qu'adjoint en charge de l'urbanisme et de l'architecture. C'est un très beau moment et je souhaitais le passer à vos côtés.

Avant de laisser la doyenne organiser le scrutin, je veux vous dire que quelle que soit la place qu'on occupe, nous avons une attention immense pour nos arrondissements et pour nos quartiers. La raison de ma présence ici, c'est aussi parce qu'il y a eu une réforme du mode de scrutin et l'un de ces dangers cette réforme, c'est de couper Paris de sa vitalité de proximité, notamment de la vitalité des arrondissements. Nous avons besoin que les conseils d'arrondissement vivent, qu'ils fassent de la politique au sens noble du mot, qu'ils soient un puissant relais et aussi une courroie de transmission exigeante vis-à-vis de l'exécutif central.

Je vous souhaite à vous toutes et tous, en vous félicitant à nouveau pour votre élection, une très belle mandature dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Et à ceux qui sont conseillers de Paris, on se revoit en Mairie centrale. Merci à tous. »

Mme Dominique Kielemoës procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du Conseil d'arrondissement. Elle constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Mme Dominique Kielemoës propose de nommer **Mme Nolwenn Honoré** comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT. Elle sera aidée par **Mme Alhem Girard**, désignée secrétaire auxiliaire. Le Conseil donne son accord à main levée.

## **1. Election du Maire d'arrondissement**

Mme Dominique Kielemoës invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire d'arrondissement. Elle précise qu'en application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire d'arrondissement est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Avant de procéder à l'appel à candidatures, Mme Dominique Kielemoës donne la parole aux représentants des groupes politiques composant le Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement.

Mme Delphine Goater, du groupe Paris 11 apaisé, fait une déclaration.

**Mme GOATER** : « Merci Mme Kielemoës.

Monsieur le Maire de Paris, Mesdames et Messieurs les conseillers de Paris,  
Mesdames et Messieurs les conseillers d'arrondissement, chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de remercier les électeurs et les électrices de l'arrondissement qui ont porté leur suffrage sur notre liste Paris 11 apaisé. Notre famille politique du centre sera ainsi représentée pour cette mandature à la Mairie du 11<sup>e</sup>. Avec Pierre-Yves Bournazel, qui m'avait confié la tête de liste pour le 11<sup>e</sup>, nous avons défendu une vision progressiste et positive de Paris et un projet qui était le mieux à même de répondre aux aspirations profondes des Parisiennes et des Parisiens sans clivage et sans brutalité. Ce projet n'a pas été retenu majoritairement par les Parisiennes et les Parisiens, mais beaucoup de ces convictions et de ces propositions restent plus que jamais pertinentes. Elles me guideront pendant cette mandature.

À l'aube de cette mandature, je serai attentive et vigilante à ce que trois enjeux majeurs soient particulièrement adressés par l'exécutif municipal :

- Donner la priorité absolue à la sécurité des enfants dans le périscolaire, par des actes immédiats et concrets. C'est ce que réclament les parents d'élèves élus qui se sont mobilisés ce matin devant la mairie. Les enfants et les parents d'élèves des écoles du 11<sup>e</sup> arrondissement ont déjà suffisamment et injustement souffert. Il est urgent d'agir et ce sans délai. C'est la condition essentielle pour leur redonner confiance dans l'école publique et freiner le départ des familles.
- Je serais vigilante au fait qu'on puisse adapter le 11<sup>e</sup> arrondissement au changement climatique, en végétalisant, en entretenant les espaces verts et en respectant à la fois notre environnement et notre patrimoine. Il s'agira aussi d'accompagner le parc social, les copropriétés et les propriétaires privés eux-mêmes dans les travaux d'isolation nécessaires pour améliorer leur confort, en hiver comme en été, et réduire les factures énergétiques.
- Enfin, je souhaite que nous veillions tous et toutes à ce que chacun, et en particulier des plus vulnérables, ait sa place dans notre arrondissement. Cela veut dire sécuriser les traversées piétonnes, faire respecter le Code de la route, diminuer les nuisances sonores, améliorer la fiabilité des transports en commun, permettre à chacun et à chacune de grandir et de vieillir sereinement dans notre arrondissement. Les habitants, les commerçants, les associations du 11<sup>e</sup> peuvent ainsi compter sur ma détermination à défendre leurs intérêts et à faire de nos quartiers des lieux où il fait bon vivre.

Pour finir, j'adresse par avance mes chaleureuses félicitations républicaines au nouvel exécutif municipal qui va sortir de ce prochain scrutin. J'espère que notre collaboration sera fructueuse, qu'elle sera respectueuse, constructive et toujours engagée pour l'intérêt général des habitants du 11<sup>e</sup>. »

Mme Sabrina Nouri, du groupe Le Nouveau Paris Populaire 11<sup>e</sup>, fait une déclaration.

**Mme NOURI :** « Bonjour à toutes et à tous. Mes chers collègues, nous souhaitons tout d'abord remercier chaleureusement les habitantes et les habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement qui nous ont accordé leur confiance lors de ces élections municipales. Leurs engagements et leur mobilisation nous obligent.

Nous prenons aujourd'hui la parole au nom du groupe « Le Nouveau Paris Populaire 11<sup>e</sup> » avec mon collègue Loup Loubet. Nous voulons rappeler pourquoi nous sommes ici : représenter les Parisiennes et les Parisiens et porter une vision d'une ville plus juste, plus solidaire et plus accessible à toutes et tous. Notre groupe s'inscrit donc dans une volonté forte de défendre un Paris populaire où chacun a sa place, quel que soit son quartier, quelle que soit son origine, quelle que soit sa couleur de peau, quels que soient ses moyens. Cela signifie donc agir, agir concrètement pour le logement, pour les services publics de proximité, pour l'éducation, mais aussi pour une transition écologique qui ne laisse personne de côté.

Nous voulons également dire un mot clair sur le périscolaire et la protection des enfants. Sur ces sujets essentiels, la Ville n'a pas été à la hauteur et accuse aujourd'hui un retard extrêmement préoccupant. Nous serons particulièrement vigilants à ce que les mesures d'urgence nécessaires soient mises en œuvre rapidement et efficacement. Ce n'est toujours pas le cas à cette heure. La sécurité et le bien-être des enfants ne peuvent pas attendre.

Vous l'avez compris, nous serons une opposition exigeante, mais également constructive. Exigeante, parce que les enjeux sont immenses et que les habitants attendent des réponses concrètes. Constructive parce que nous pensons sincèrement que l'intérêt général humain doit toujours primer sur les postures politiques. Nous porterons une attention particulière aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux personnes les plus vulnérables, mais aussi à tous ceux qui font vivre Paris. Nous pensons aux agents de la Ville – je les salue –, aux travailleurs, travailleuses, aux associations, aux acteurs locaux.

Pour finir, nous voulons réaffirmer notre engagement pour une véritable démocratie locale, plus vivante, plus participative où les citoyens et les citoyennes sont réellement écoutés et associés aux prises de décision.

Voilà comment nous voyons notre mandat. Nous sommes pleinement engagés dans ce mandat, avec sérieux, détermination et avec le sens des responsabilités. Je vous remercie. »

Mme Nelly Garnier, du groupe Paris Liberté 11<sup>e</sup>, fait une déclaration.

**Mme GARNIER** : « Merci. Bonjour Monsieur le Maire, bienvenue dans le 11<sup>e</sup>. Chers collègues, chères habitantes, chers habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement, je commencerai en adressant mes félicitations républicaines à l'ensemble des élus de ce Conseil d'arrondissement. Je vais remercier aussi les services de l'administration qui ont veillé à l'organisation de ce temps démocratique en ce lundi de Pâques. Il faut le saluer.

Nous représentons aujourd'hui l'opposition dans ce Conseil d'arrondissement, une opposition qui sort renforcée par rapport à l'ancienne mandature. Nous sommes très heureux d'accueillir Sylvain Leblanc aux côtés de Jean-Christophe Martin et d'Aurore Mouysset au sein de notre groupe qui forme le premier groupe d'opposition au sein de ce Conseil d'arrondissement. Et nous sommes également heureux de voir que l'opposition, au global, sort renforcée au sein de ce Conseil d'arrondissement parce que c'est démocratiquement sain. C'est le rappel qu'il y a des milliers, voire même des dizaines de milliers d'habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement qui se sont exprimés pour un autre projet ou qui ont voulu de manière très ferme porter des alertes au sein de cet arrondissement. Donc c'est cette autre vision et toutes ces alertes qu'il nous appartiendra de relayer au sein de ce Conseil d'arrondissement.

Et je tiens à dire, puisque je fais partie de la mandature sortante, que nous avons été bien seuls pendant plusieurs mois à alerter au sein de ce Conseil d'arrondissement sur les problématiques du périscolaire et que pendant des mois, on nous a quand même répondu que tout allait bien. Il faut aussi avoir la mémoire de comment les choses se sont passées pour pouvoir avancer de manière constructive ou pour ne pas reproduire les mêmes erreurs à l'avenir. Cette question de l'urgence du périscolaire parisien sera l'un des points très importants que nous aurons à régler de manière constructive, ensemble, en transparence et aussi de manière démocratique en tenant compte des critiques, des alertes ou des propositions d'amélioration que peuvent faire l'opposition car on sait très bien qu'une institution a toujours tendance à se protéger. C'est un réflexe naturel donc c'est en cela que l'opposition a une vertu démocratique.

Nous serons également très vigilants sur des projets qui inquiètent beaucoup nos concitoyens. Je pense notamment au maintien des grilles des squares Richard Lenoir et Jules Ferry dont on sait que plusieurs membres dans cette assemblée – je pense à certains groupes politiques – ont demandé tout au long de la précédente mandature qu'elles soient maintenues, qu'il y ait une vraie attention portée à ce projet de réaménagement. Donc j'imagine que ce projet va être vite remis à plat et que nous pourrions en discuter tous ensemble au sein de ce Conseil.

Enfin, un mot pour les habitantes et les habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement pour qu'ils sachent que leur qualité de vie et leur sécurité sera notre priorité et que notre groupe d'opposition de la droite et du centre sera porteur de propositions constructives qui, nous l'espérons, seront parfois écoutées par ce Conseil pour nous permettre de veiller au bien-être des habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement. Je vous remercie. »

M. Adrien Tiberti, du groupe Communiste, fait une déclaration.

**M. TIBERTI** : « Comme mes collègues avant moi, je voudrais remercier l'ensemble des habitantes et des habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement qui ont permis notre élection, majorité comme opposition. C'est un scrutin qui a été marqué par des débats parfois virulents, parfois montés en épingle sur les réseaux sociaux, et nous redescendons aujourd'hui à ce qui fait le cœur de la vie politique, c'est-à-dire la délibération, la confrontation apaisée dans une institution qu'est le conseil d'arrondissement.

Je vois un public nombreux aujourd'hui, j'en suis très content. J'espère que tous nos conseils d'arrondissement seront aussi suivis que celui-là. Ils peuvent l'être par des moyens de communication modernes puisqu'ils sont retransmis en général sur internet. Cela permettra d'éviter les postures parce que, figurez-vous, moi je n'ai jamais entendu personne dire que tout allait bien, chacun pourra le vérifier dans les comptes rendus des différents conseils d'arrondissement qui nous ont précédés. Peut-être que les débats qui sont devant nous permettront d'éclairer parfaitement les habitantes et les habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement.

Je voudrais dire quelques mots au nom du groupe Communiste et de mes camarades Hélène Bidard et Michel Jallamion. D'abord dire évidemment le plaisir que nous avons de voir le résultat de ces élections. Depuis de très nombreuses années, c'est la vocation des Communistes d'œuvrer sans relâche pour le rassemblement de la gauche, le rassemblement dès le premier tour de la majorité municipale. Cette année, nous l'avons fait et nous en sommes très fiers. En plus, nous l'avons fait sur le programme que nous estimons être le plus avancé sur le plan social et sur le plan écologique depuis 1995 pour ce qui nous concerne et la première victoire de la gauche dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Nous, élus Communistes, seront très heureux de voter tout à l'heure pour David Belliard pour l'avoir comme Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, comme nous l'avons fait la semaine dernière pour avoir Emmanuel Grégoire comme Maire de Paris.

Nous serons évidemment très attachés à la défense de notre programme commun et, comme Communistes, nous avons cette sensibilité particulière à l'idée que notre arrondissement est, et doit rester, un arrondissement populaire. Il doit rester un arrondissement populaire pour être fidèle à sa vocation historique. Le 11<sup>e</sup> arrondissement est le terrain des révolutions, des révolutions politiques qui ont permis l'instauration des grands principes qui définissent notre pays aujourd'hui et qui ont fait avancer notre pays. Le 11<sup>e</sup> arrondissement, le Faubourg Saint-Antoine, c'est l'endroit de la Révolution Française et des grands principes qui nous guident. Nous avons une pensée pour toutes les révolutions du 19<sup>e</sup>, pour la Commune de Paris, pour la libération de Paris. Et permettez-moi de dire un mot pour notre camarade Maria Doriath qui, le 19 août 1944, dirigeait le détachement de la résistance qui a pris la Mairie du 11<sup>e</sup> dans les combats de la libération. Maria sera ensuite élue communiste de cet arrondissement pendant 20 ans. Nous avons donc en tête cette histoire, cette tradition et le projet politique qui va avec, c'est-à-dire la République et la République jusqu'au bout. Tous nos choix, toutes les décisions que nous aurons à prendre seront guidées par ces principes qui sont très importants pour nous.

Je note que l'opposition se réjouit d'être plus nombreuse. Formidable. Notons quand même qu'il faudra parler d'oppositions au pluriel, à moins que certains ne préparent une conjonction d'oppositions. J'en doute parce qu'il y a, de fait, une opposition de droite, même très à droite au fur et à mesure de l'évolution des Conseils d'arrondissement, mais les habitants et les habitants du 11<sup>e</sup> en jugeront en assistant aux différents Conseils. Et il y a une opposition de gauche si j'ai bien entendu. Cela me chagrinerait un peu parce que je ne crois pas à la théorie des deux gauches irréconciliables qui a été inventée par Manuel Valls. De mémoire, je pense que cette théorie éloigne la gauche du pouvoir national et nous aurons à cœur, tous dans la majorité municipale, de montrer que ce que nous mettons en œuvre est bien plus à gauche que ce que ce qui peut être défendu parfois par certains.

Je finis en redisant ce que j'ai déjà dit : les Communistes sont très contents de participer à cette majorité et d'élire David Belliard comme Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement. »

M. Kassim Bouhou, puis Mme Joëlle Morel, du groupe Ecologiste du 11<sup>e</sup>, font une déclaration.

**M. BOUHO** : « Monsieur le Maire de Paris,  
Cher·e·s élu·e·s du Conseil d'arrondissement,  
Chers habitantes et habitants du 11<sup>e</sup>.

Ce premier Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement conclut une campagne menée sous les couleurs de l'Union et ouvre un mandat sous le signe du rassemblement. Se rassembler autour d'une ambition commune, faire vivre au cœur de Paris un arrondissement plus écologique, plus juste, plus solidaire, plus humain. L'histoire du 11<sup>e</sup> arrondissement est populaire. Elle est faite de luttes, de brassages, de résistance et de résilience. Des artisans d'hier aux citoyens engagés d'aujourd'hui, il incarne cette capacité parisienne à partager, à protéger, à reconstruire malgré les épreuves.

Nous avons aussi la responsabilité de regarder le présent avec lucidité. Les inégalités persistent, les discriminations explosent, l'exclusion frappe encore trop de nos concitoyens. Des fractures sociales, culturelles et économiques menacent le lien qui nous unit. L'isolement, le sentiment d'abandon et les divisions de tous ordres ne sont pas des fatalités. Face à cela, notre groupe agira avec détermination. La cohésion se construit chaque jour par des politiques publiques justes, par l'accès au droit, au logement, à l'éducation, à la culture et à la démocratie locale. Il se nourrit aussi d'un engagement collectif de ne laisser personne au bord du chemin. La transformation de l'espace public que nous poursuivrons y contribuera directement.

Dans un monde où les tensions se multiplient, notre arrondissement doit être un espace de tolérance, de respect, de paix et de dialogue. Nous y accorderons la plus grande attention. Avec David Belliard, Maire de notre arrondissement, faisons ensemble du 11<sup>e</sup> un espace de fraternité, la fraternité comme réalité tangible dans nos rues, dans nos actions, nos décisions et nos résultats. Je vous remercie. »

**Mme MOREL** : « Monsieur le Maire, Cher Emmanuel, Cher David,  
Cher·e·s collègues,  
Cher·e·s habitant·e·s et cher·e·s ami·e·s, au nom des Ecologistes du 11<sup>e</sup>, je remercie tous les électeurs et les électrices qui ont fait confiance à l'Union de la gauche et des écologistes. Cette campagne unitaire a permis de multiples rencontres dans la joie et la bonne humeur, et j'en profite pour remercier tous les militants et les militantes qui ont participé. Cette union s'est faite de manière inédite, dès le premier tour des élections. C'est l'occasion de saluer la responsabilité des Ecologistes en cette période particulièrement inquiétante face à la montée des droites, et particulièrement de l'extrême-droite. Nous sommes fiers d'avoir la responsabilité de faire vivre les valeurs de la République dans notre arrondissement.

Cette mandature dans le 11<sup>e</sup> ouvre une nouvelle page puisque David Belliard animera la nouvelle équipe municipale et deviendra notre prochain Maire du 11<sup>e</sup>. C'est avec une certaine émotion que je prends la parole puisque, vu mon âge, très impliquée dans le monde associatif de proximité depuis de nombreuses années et élue depuis deux mandatures, j'ai la chance d'assumer de nouveau les responsabilités d'élue parisienne dans cette nouvelle configuration avec le groupe des Ecologistes. Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'accompagnent dans ce cheminement. J'ai une pensée toute particulière pour Chloé Sagaspe, ancienne élue qui, j'en suis sûre, continuera à œuvrer avec conviction pour l'écologie d'une autre manière.

Je souhaiterais affirmer que le travail politique est un travail collectif et que nous œuvrons pour l'intérêt général et le bien commun. Nous travaillerons avec tous et toutes, y compris avec les groupes d'opposition car nous avons tous ici fait le même choix, celui de donner de notre temps, de notre énergie au service de la collectivité. Nous installerons des méthodes pour être au plus près des habitants, du temps pour les écouter et dialoguer, et continuer à adapter avec eux notre arrondissement. Vous pouvez compter sur notre responsabilité, notre disponibilité et nos engagements pour construire un arrondissement plus social, plus solidaire et plus écologique. Alors, agissons au plus vite et cher Emmanuel, cher David, vous pouvez compter sur le groupe des Ecologistes. »

Mme Alexane Riou, puis M. Paul Cruz, du groupe Socialiste, font une déclaration.

**Mme RIOU** : « Monsieur le Maire de Paris, cher Emmanuel,  
Madame la Députée européenne, chère Emma,  
Chères et chers collègues,  
Chères et chers habitants,

Nous faisons cette intervention à deux voix avec Paul Cruz en tant que co-présidents du groupe Socialiste, groupe composé de 14 élus sur les 33 de ce Conseil d'arrondissement. Aujourd'hui, ce qui s'installe, ce n'est pas seulement un Conseil, c'est une nouvelle mandature. Et ce mandat, ce sont les habitantes et les habitants du 11<sup>e</sup> arrondissement qui nous l'ont confié. Ils nous l'ont confié en donnant les scores les plus élevés de Paris à nos listes d'union, ici dans le 11<sup>e</sup> et pour cela, nous les en remercions. Ils nous l'ont confié pour une chose simple et essentielle, faire vivre la République au plus près : dans nos rues, dans nos écoles, dans nos associations et dans la vie quotidienne de celles et ceux qui vivent ici dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

Nous voulons d'abord, au nom du groupe Socialiste, féliciter Emmanuel Grégoire pour son élection à la tête de notre ville. Nous sommes honorés de sa présence aujourd'hui parmi nous. À vos côtés, au Conseil de Paris, Monsieur le maire, siégeront 13 représentants du 11<sup>e</sup> arrondissement parmi lesquels cinq socialistes que je vais citer : Dominique Kielemoës, Luc Lebon, Emma Rafowicz, François Vauglin et Marion Waller. Vous pourrez compter sur elles et eux comme nous savons ici dans l'arrondissement que nous pourrions compter sur vous pendant les six prochaines années. Nous adressons également nos félicitations républicaines aux élus des autres partis.

Nous souhaitons en profiter pour saluer chaleureusement tous les assesseurs, présidentes et présidents de bureau de vote, secrétaires de bureau, et bien sûr toute l'administration de la Mairie du 11<sup>e</sup> qui a dû s'adapter à ce nouveau mode de scrutin tout autant que les Parisiennes et les Parisiens. En effet, dans cette élection, nous conviendrons que rien n'a été simple. Tout, absolument tout ce qui était possible de faire ou possible d'être tenté pour faire échouer la gauche à Paris l'a été, même l'invention de nouvelles règles électorales. »

**M. CRUZ** : « Et malgré l'ardeur de certains à faire souffler les vents contraires pour faire échouer la gauche, les Parisiennes et les Parisiens ne s'y sont pas trompés et ont choisi le projet que nous portons. Grâce à eux, Paris restera cette ville populaire, cette ville vivante et cette ville fière que nous aimons immensément, une ville refuge pour tant d'autres nous.

Vous le savez, cette victoire ne doit pas être sous-estimée. Nous savons que 2027 approche. Nous savons que dans le monde, nombreux sont les autocrates à vouloir démanteler notre modèle démocratique. Nous savons que ne sont plus cachées les alliances entre la droite et l'extrême-droite. Dans ce contexte, le résultat de notre union de la gauche dépasse largement le cadre parisien. Car à Paris, nous avons montré qu'il n'est pas dit que les digues céderont, nous avons montré que l'espoir est possible et qu'il valait la peine qu'on se batte pour lui. Cette bataille de Paris, comme certains ont aimé la nommer, n'a pas commencé hier. C'est une entreprise qui dure depuis plus de vingt-cinq ans que la gauche dirige cette ville. Grâce au travail de Bertrand Delanoë et d'Anne Hidalgo, le modèle parisien est désormais une référence dans le monde entier.

Avec Alexane, nous voulions également vous rappeler, même si vous le savez tous ici, que c'est ici dans le 11<sup>e</sup> arrondissement que bat le cœur de la gauche parisienne. Nous les connaissons ces hommes et ces femmes qui ont fait battre ce cœur si puissamment : c'est George Sarre, c'est Danièle Hoffman-Rispal, c'est Patrick Bloche, c'est bien évidemment celui qui a été notre maire tant aimé depuis 2014, notre cher François Vauglin, et ce sont aussi tous ceux et toutes celles qui les ont accompagnés dans leurs actions. »

**Mme RIOU** : « Le score des listes de l'Union de la gauche et des écologistes dans le 11<sup>e</sup> lors de ces élections montre à quel point les habitantes et les habitants de notre arrondissement reconnaissent et plébiscitent l'action au long cours de notre majorité municipale. Ce résultat est une validation des projets menés et de tout ce qui a été patiemment construit au fil des années. Nous en sommes très fiers. En tant que Socialistes, nous portons cet héritage et nous sommes prêts en responsabilité à avancer

collectivement avec nos partenaires de l'Union. La responsabilité et l'intérêt général, voilà ce qui a été le moteur de cette Union de la gauche et des écologistes derrière Emmanuel Grégoire à Paris et derrière David Belliard dans le 11<sup>e</sup>. Créer une union solide, ça prend du temps, ça demande des discussions, de l'échange, du partage et du respect aussi. Emmanuel a réussi cela. Une union qui entrera dans l'Histoire, tout comme les personnes qui ont fait œuvre de responsabilité et notamment ici dans le 11<sup>e</sup> pour permettre à la gauche de l'emporter. Nous avons choisi de placer l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens au-dessus de tout car il était impensable que le Paris des plus riches l'emporte, que le Paris du chacun pour soi soit un avenir, que le Paris du rejet de l'autre puisse être un mantra de gouvernement pour la capitale de notre pays.

Nous nous sommes lancés dans la campagne avec David, avec nos camarades Ecologistes, Communistes, de Place Publique et de l'Après, avec une force et une volonté qui s'appuyaient sur l'essentiel, ce qui nous unit. Nous l'avons entendu partout, de porte en porte, sur les marchés et dans les réunions publiques, partout les mêmes exigences : être protégé, pouvoir se loger, vivre dignement, se déplacer mieux, respirer mieux et surtout ne laisser personne au bord du chemin. Aujourd'hui, nous sommes prêts, nous sommes prêts à travailler ensemble. »

**M. CRUZ** : « Et les Socialistes du 11<sup>e</sup> arrondissement soutiennent aujourd'hui la candidature de David Belliard pour être Maire du 11<sup>e</sup>. Il prendra aujourd'hui la tête de cet arrondissement avec l'exigence que nous lui connaissons, avec des convictions et des projets que nous partageons. Avec nos camarades élus Ecologistes et Communistes, nous ferons vivre ensemble dans le 11<sup>e</sup> un projet populaire où chacun trouvera sa place quels que soient ses conditions physiques, psychiques ou mentales. Dans notre arrondissement, chacun pourra respirer, grandir, aimer, travailler et vieillir dignement. Notre arrondissement sera fidèle à ses valeurs républicaines, sociales et écologiques.

Dans ce projet, Emmanuel Grégoire l'a dit, le plan périscolaire sera la priorité absolue et il est déjà lancé. Pour nos enfants aussi, nous continuerons les rues piétonnes. Nous avons annoncé des projets rue Merlin, rue Froment, rue Émile Lepeu. Pour chaque quartier du 11<sup>e</sup>, nous porterons un projet de cœur piéton, par exemple autour du square Gardette et dans le quartier Sedaine/Popincourt. Nous construirons de nouveaux logements publics à loyer abordable. Nous ferons du 14 avenue Parmentier un lieu culturel et innovant. Et nous nous battons contre les fermetures de classes.

Nos projets sont nombreux et ils se feront avec une grande exigence de concertation avec les habitants. Le 11<sup>e</sup> arrondissement maintiendra ce qui a fait sa spécificité à Paris. Nous poursuivrons ainsi le projet d'Assemblée Citoyenne qui a été, grâce au travail de notre élu sortant Jean-Pierre Corsia, une grande réussite de cette mandature. Nous rappelons que nous sommes le premier arrondissement à l'avoir mise en place.

C'est dans cet esprit de concertation que nous poursuivrons les discussions en vue du réaménagement des boulevards Richard Lenoir, Jules Ferry, et de l'avenue Philippe Auguste pour plus de végétalisations et des circulations plus apaisées. Alexane Riou et moi-même, au nom des Socialistes du 11<sup>e</sup>, vous assurons que nous serons comme toujours pleinement au côté des habitants et des habitantes dans cette mandature. Avec exigence et engagement, nous vous remercions. »

M. François Vauglin, du groupe Socialiste, fait une déclaration.

**M. VAUGLIN** : « Monsieur le Maire de Paris, cher Emmanuel Grégoire, merci pour votre confiance dont vous avez témoigné en me nommant adjoint à vos côtés, j'en suis honoré.

Cher David Belliard, nous allons vous élire Maire du 11<sup>e</sup>, je vous en félicite par anticipation,

Chère Dominique Kielemoës, Chère Emma Rafowicz,

Mesdames et Messieurs les élus, Chères et chers collègues,

Chers concitoyens,

Les 15 et 22 mars, les Parisiens ont exercé leur pouvoir démocratique, avec civisme puisque, dans notre seul 11<sup>e</sup> arrondissement, ce sont plus de 63 000 habitants qui se sont rendus aux urnes, avec un taux de

participation de 62% à Paris. C'est donc une décision claire et sans appel, vu l'ampleur de la victoire d'Emmanuel Grégoire, à Paris comme dans le 11<sup>e</sup> où, Monsieur le Maire, près de 41 000 habitants vous ont fait confiance et où vous faites votre meilleur score parisien. 34 500 habitants ont également apporté leurs voix à notre liste conduite par David Belliard et je l'en félicite chaleureusement. À ces deux niveaux, leur choix a été clair et il a du sens. Il exprime une orientation de fond et une adhésion à un projet.

Merci aux services de la Mairie, et notamment à la Direction Générale des Services pour la très bonne organisation des élections dans le contexte compliqué qui a été précédemment rappelé.

Je salue tous les nouveaux élus, mais je tiens également à prendre un instant pour saluer les 15 élus sortants qui ne se sont pas représentés, témoignant de la volonté très forte de renouvellement : Anne Hidalgo, Patrick Bloche, Delphine Terlizzi, Jean-François Martins, Chloé Sagaspe, Florent Hubert, Bénédicte Dageville, Grégory Moreau, Sofiane Kaddour-Bey, Christophe Harnois, Jean-Pierre Corsia, Nadine Blanchard, Florence Marschal, Didier Zeng et Guillaume Poitoux. Chacun de leurs noms évoque des souvenirs nombreux. Je veux les remercier chaleureusement, ainsi que le cabinet et l'ensemble des services municipaux, pour leur action remarquable au service de notre ville et de notre arrondissement. J'avais écrit une liste pour illustrer tout ce travail, mais elle serait trop longue et de nombreux intervenants l'ont déjà rappelé. Mais je tiens à dire que si un bon bilan est utile pour ne pas perdre, il ne suffit pas pour gagner. Il faut aussi un bon projet et je pense que David Belliard y reviendra dans son discours.

Les Parisiennes et les Parisiens ont exprimé leur choix dans un contexte marqué nationalement et internationalement par de multiples crises sans précédent par leur ampleur, leur violence et leur durée : crise environnementale, économique, sociale, guerres se multipliant jusqu'aux portes de l'Europe, le tout dans un contexte de crise de l'information et d'attaque des principes fondamentaux jusqu'à la démocratie même.

Dans ce contexte, nos concitoyens ont exprimé très nettement leur choix pour les valeurs que nous portons pour Paris, pour la cohésion sociale, pour la solidarité, pour que cette ville reste une ville d'accueil, de refuge et d'accomplissement, tournée vers l'avenir, pour l'espoir d'une ville faisant une place pour chacun. C'est l'identité de Paris qui s'est imprimée dans ce choix. La démocratie façonne notre société et par leur vote, les Parisiennes et les Parisiens ont choisi la ville qu'ils aiment et ont dit la ville qu'ils veulent.

C'est cela qui était en jeu dans cette élection, et c'est pour donner à cette ligne toutes ses chances de gagner que, alors que j'étais peut-être en position de rester Maire du 11<sup>e</sup> pour poursuivre la transformation de notre arrondissement, j'ai fait, à la demande d'Emmanuel Grégoire, le choix de ne pas me représenter comme tête de liste, permettant ainsi cet accord parisien de la gauche et des écologistes et l'élection de David Belliard au poste de Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement. Cela sera fait dans un instant, parachevant ainsi cet accord qui nous a conduit au succès et, je dois le dire, coup de maître stratégique d'Emmanuel Grégoire, face à une vision de Paris radicalement opposée à celle que nous portons. Rappelons d'ailleurs qu'une ligne politique différente était à l'œuvre ici même avant 1995 avec Alain Devaquet. Aussi, votre élection comme Maire, David Belliard, est le produit de l'action engagée dès 1995 avec l'élection de Georges Sarre dans notre arrondissement puis de Patrick Bloche en 2008 et de moi-même en 2014. Notre rassemblement est au service de valeurs partagées, autour de notre projet, avec une méthode : l'écoute, la participation des habitants, la concertation, en un mot, la démocratie.

Être maire, c'est partir du réel pour changer la vie des gens, qui ont besoin d'être écoutés, considérés, entendus par des élus et un maire disponibles, ouverts à l'autre, prêts à entendre les souffrances, les besoins et les critiques. C'est cela l'hyper-proximité que vous avez mis au cœur de votre projet, cher Emmanuel Grégoire. Par une action et une éthique toujours ancrées dans le respect de nos valeurs et au service de nos concitoyens, en tant qu'élus, nous luttons ainsi contre une forme de discrédit du politique.

Le 11<sup>e</sup> est riche d'une grande diversité et mixité, d'une histoire dont certaines pages sont héroïques, et d'autres tragiques :

- l'artisanat multiséculaire jusqu'aux frères Montgolfier qui ont tenté de faire décoller leur premier ballon devant la Folie-Titon,

- la Révolution Française, celles de 1830, 1848, et la Commune de Paris avec l'incroyable modernité de ses conquêtes sociales,
- les rafles et le regroupement de juifs à Japy avant leur déportation. Je pense en particulier à la rafle du « billet vert » le 14 mai 1941, à celle du 20 août 1941 au cours de laquelle, dans notre seul arrondissement, 4 232 juifs furent arrêtés, la rafle du Vel' d'Hiv' des 16 et 17 juillet 1942, la déportation de 1 645 enfants (sur 11 000 en France, 15% des enfants juifs déportés étaient issus du 11<sup>e</sup> arrondissement) dont les plus jeunes, les jumelles Fernande et Jeannine Wiesenfeld n'avaient que 28 jours,
- les 48 Justes parmi les Nations, dont une plaque dans le hall de la Mairie rappelle désormais la mémoire,
- l'attentat contre Charlie Hebdo, celui du Bataclan et des terrasses,
- mais aussi d'immenses et magnifiques manifestations et conquêtes sociales telles l'accouchement sans douleur enseigné par le docteur Fernand Lamaze à la Clinique des Bluets géré par la CGT, et plus récemment, la joie renouvelée chaque année du festival des arts de la rue entièrement gratuit que nous organisons avec « Onze Bouge », les quartiers festifs qui rendent cet arrondissement si attractif, ou encore les animations du parvis de la mairie chaque été depuis cette incroyable fête populaire que furent les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Tout cela a façonné nos quartiers et notre ville. Heureux comme malheureux, ces événements passés font désormais partie de notre identité. Je le dis à tous les élus : soyez-en les défenseurs et les porteurs. Soyez fiers de l'honneur de la confiance que les concitoyens ont placée en nous. Elle nous oblige. Alors que le monde semble au bord de la bascule, et que notre pays n'a jamais été si près de se donner à l'extrémisme (dois-je rappeler que ce mandat municipal connaîtra une, peut-être deux élections présidentielles), le 11<sup>e</sup> arrondissement et Paris doivent être ce rempart protecteur, avec une équipe entièrement dévouée à la mise en œuvre de notre projet et au service de l'intérêt général, car Paris a autant besoin d'une confrontation vivante et sincère des idées que de son unité dans ses valeurs. »

Mme Dominique Kielemoës procède à un appel à candidature pour l'élection du Maire d'arrondissement. M. David Belliard est l'unique candidat à l'élection. Mme Dominique Kielemoës propose de procéder au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel est écrit le nom de la personne qu'il a choisie. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité, prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été noté.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance, donne les résultats suivants au premier tour de scrutin :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... : 33
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls et blanc..... : 8
- d) Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... : 25
- e) Majorité absolue <sup>1</sup>..... : 13

| CANDIDATS<br><i>(dans l'ordre alphabétique)</i> | SUFFRAGES OBTENUS |
|-------------------------------------------------|-------------------|
| David BELLARD                                   | 25                |

**M. David Belliard, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement et est immédiatement installé.**

<sup>1</sup> La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

**M. BELLIARD** : « Merci beaucoup. Il est parti mais je voudrais quand même remercier évidemment Emmanuel Grégoire d'avoir été présent au début de ce premier Conseil d'arrondissement. Je sais que son agenda est particulièrement chargé, mais ce signe d'amitié m'a énormément touché.

Mes chers collègues, je voudrais tout d'abord adresser un premier remerciement aux agents du service public parisien qui ont permis non seulement l'organisation de cette séance, mais aussi l'organisation de ce moment démocratique très intense que sont les élections municipales et l'organisation de deux scrutins extrêmement importants, chamboulés par la nouvelle loi. Je voudrais vraiment leur rendre hommage et, à travers eux, rendre hommage à tout le service public de Paris, qui est particulièrement vilipendé mais pour lequel j'ai une immense fierté. Je voudrais qu'on puisse les applaudir.

Je voudrais aussi adresser toutes mes félicitations républicaines à l'ensemble des élus de ce Conseil d'arrondissement, majorité comme opposition. J'ai beaucoup de respect pour l'engagement et notamment l'engagement en politique, ce n'est pas quelque chose qui est forcément considéré comme noble. Mais je voudrais vous dire toute la fierté que j'ai d'être maintenant le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement et vous adresser toutes mes félicitations pour votre élection.

À bien des égards, cette élection aura été une élection singulière. Il ne s'agissait pas seulement de départager des visions de Paris et de notre arrondissement. C'était aussi, et peut-être avant tout, une élection de valeurs. Nous avons vu s'immiscer dans notre campagne des forces puissantes, celles des médias à la solde de groupes dont l'agenda réactionnaire est connu et public. Nous avons vu un Président de la République aller jusqu'à faire voter une modification des règles de l'élection à quelques mois seulement du scrutin. Nous avons vu les réseaux sociaux viciés d'algorithmes favoriser les contenus racistes et d'extrême-droite et chercher à contaminer nos esprits.

C'était ce contexte dans lequel nous avons mené cette campagne, avec une détermination et un cap clair : nous ne pouvions pas laisser Paris tomber aux mains de la coalition des ingénieurs du chaos. Cela aurait été une catastrophe pour les Parisiennes et les Parisiens d'abord, et pour toutes celles et ceux qui, partout dans le monde, regardent Paris comme une promesse : celle d'une ville accueillante et porteuse d'un idéal de progrès. Dans ce combat, dans cette élection, les Parisiennes et les Parisiens n'ont pas été dupés par les puissances de l'argent. Par leur vote, clair et sans appel, ils ont choisi la solidarité, l'écologie populaire, la démocratie. Car en démocratie, il n'est qu'une seule vérité : celle des urnes. À bien des égards donc, cette élection municipale aura été une élection singulière. Et à élection singulière, maire singulier. Au moins par la couleur politique.

Pendant cette campagne, les forces de gauche et écologistes de la capitale ont fait union. Et le 11<sup>e</sup> y a pris toute sa part, il en a même été l'un des creusets, faisant d'ailleurs le meilleur score de la gauche et des Écologistes à Paris. Si s'unir est un combat quotidien, c'est aussi une aventure humaine exceptionnelle, qui dépasse les clivages et les intérêts partidaires, enjambe les ambitions personnelles. C'est l'histoire de cet arrondissement : des barricades de la rue de la Fontaine au Roi, aux rassemblements de nos jours de République à Bastille, d'être au cœur des projets de révolutions sociales et, aujourd'hui écologiques de notre pays. Le 11<sup>e</sup> aime la gauche et il l'a montré une nouvelle fois. Bien sûr, je suis Écologiste, c'est ma famille politique, mon histoire d'engagement. Je sais que ma famille politique est beaucoup caricaturée et chahutée dans le débat public, mais la réalité, elle, ne ment pas : elle a toujours su, quand l'essentiel était en jeu, prendre ses responsabilités face aux renoncements et aux compromissions de celles et ceux qui préfèrent céder leurs valeurs républicaines au gain du pouvoir. J'ai pu compter sur eux lors de cette élection puisque nous avons soutenu, dès le premier tour, Emmanuel Grégoire et nous avons eu la victoire. J'en suis heureux, fier et aujourd'hui tout particulièrement ému. Je sais pouvoir compter sur Emmanuel et toute l'équipe

municipale pour mettre en œuvre notre projet et défendre les valeurs de Paris. Et comptez sur moi et comptez sur toute l'équipe municipale pour l'aider dans ce travail extrêmement important.

Aujourd'hui, chers amis, vous me faites l'honneur d'être Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement. Si je suis Ecologiste – je ne vais pas vous le cacher – je veux être aussi et d'abord le Maire de tous les habitants et habitantes du 11<sup>e</sup> arrondissement, le Maire de l'union de toutes nos forces et de toutes les nuances des gauches qui ont choisi de s'unir, ainsi que le Maire de celles et ceux qui n'ont pas voté pour notre liste mais que je souhaite intégrer dans les décisions que nous allons prendre, et j'espère peut-être arriver à les convaincre.

Notre arrondissement sera regardé aussi sur notre capacité à avancer ensemble, unis, dans le respect de son histoire et de son héritage. Je l'ai déjà dit et je veux le redire ici solennellement: je sais l'histoire de ce territoire, notamment avec la gauche, et le legs immense que, ces dernières années, elle a laissé ici, avec Georges Sarre, Patrick Bloche et bien sûr François Vauglin, que je tiens de nouveau à saluer et à remercier.

Nous avons beaucoup de choses à faire ensemble. Notre projet – plus de 150 propositions quand même, pour celles et ceux qui auront pris le temps de le lire – s'inscrit dans une volonté de transformation sociale et écologique, ancrée sur l'égalité, la justice sociale, la capacité pour chacune et chacun à trouver les moyens de s'émanciper et de vivre son identité, sa culture, son histoire, librement et avec fierté. Et pour cela, dans un monde percuté par les crises et les méfaits des politiques libérales et autoritaires qui fragilisent nos solidarités et malmènent nos services publics, je veux mettre au cœur de notre action collective une priorité claire : la protection des plus fragiles, des plus pauvres, des plus vulnérables, et en premier lieu, la protection des enfants.

Ce qui s'est passé dans plusieurs écoles de notre arrondissement est d'une gravité inexcusable et je veux en premier lieu adresser tout mon soutien aux enfants victimes et à leurs familles. La protection des enfants sera notre priorité absolue et il ne sera toléré aucune forme de violence dans l'ensemble de la sphère éducative. Dans la droite ligne de ce qu'a annoncé Emmanuel Grégoire vendredi dernier, nous travaillerons à la refonte complète du périscolaire. D'ailleurs, nous recevrons dans les prochains jours, avec ma future adjointe en charge des affaires scolaires et du périscolaire, le collectif des parents du 11<sup>e</sup> ayant formulé une quarantaine de propositions pour améliorer le périscolaire à Paris. Nous démarrerons également dès la semaine prochaine des rencontres avec les parents et les professionnels de la sphère éducative dans toutes les écoles. Le dialogue avec les parents et leur information régulière seront au cœur de notre action. Et la parole des enfants sera entendue et prise en compte, toujours. Notre arrondissement se portera volontaire pour mettre en place très rapidement toutes les mesures annoncées par Emmanuel Grégoire dans son plan pour le périscolaire à Paris. Loin de l'instrumentalisation politique qui a pu en être faite, nous travaillerons concrètement à ce que nos enfants soient en totale sécurité à l'école, à ce que la confiance soit de nouveau présente, avec les parents bien sûr, mais aussi avec toute la communauté éducative, et à ce que des moyens soient mis sur la table pour garantir un accueil de qualité et sûr pour chaque enfant.

Nous irons encore plus loin dans notre action pour l'égalité et la justice sociale. Nous construirons davantage de logements sociaux et accessibles, nous mettant dans la continuité de ce qui a été réalisé lors des mandats précédents, parce qu'aujourd'hui encore, trop de femmes, trop de jeunes, trop de travailleurs et trop de familles ne parviennent plus à se loger dignement dans notre arrondissement. Nous allons créer un guichet unique pour l'accès aux droits, et en particulier pour que chaque locataire puisse faire respecter l'encadrement des loyers auquel il a droit. Nous lutterons sans relâche contre le sans-abrisme avec une exigence claire : plus aucun enfant ne doit dormir dans la rue et notre arrondissement prendra toute sa part pour atteindre cet objectif. Dans cet esprit nous créerons, dans les prochaines semaines, de nouveaux hébergements d'urgence rue Saint Maur, qui précéderont dans quelques mois l'ouverture d'un

nouvel accueil de jour pour les femmes à la rue ainsi qu'une seconde bagagerie. Durant ce mandat, nous déploierons également dans le 11<sup>e</sup> la sécurité sociale de l'alimentation pour permettre à chacun et à chacune d'avoir accès à une alimentation durable et de qualité. Enfin, nous serons mobilisés pour l'égalité entre les territoires, notamment dans les quartiers comme Belleville où nous savons que les besoins des habitants et les attentes sont immenses. Parce que le 11<sup>e</sup>, qui a été touché en plein cœur par les attentats de 2015 et qui a su montrer alors sa résilience est et restera une terre d'accueil inclusive, de justice sociale, du côté de celles et ceux qui ont le moins, du côté de celles et ceux qu'il faut protéger.

Et bien sûr, nous poursuivrons la transformation écologique de notre arrondissement et son adaptation aux dérèglements climatiques. Nos projets sont ambitieux, avec notamment la création d'une avenue-jardin, de Philippe Auguste au boulevard de Ménilmontant, avec l'aménagement de 10 nouvelles rues aux enfants et de 6 nouveaux cœurs piétons. Nous veillerons à toujours faire plus de place aux piétons, aux vélos et aux bus, pour lesquels nous enclencherons un travail tout particulier. Nous ferons en sorte que nos rues et nos trottoirs soient réellement accessibles à toutes et à tous, en premier lieu desquels les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Transformer bien sûr, et faire mieux cohabiter, mieux vivre ensemble, ce sera aussi ce à quoi nous nous attellerons, en particulier sur des lieux dont nous savons les tensions comme la place de la Bastille.

Ces changements, nous les ferons dans la concertation. Notre engagement pendant cette campagne concerne aussi la méthode. Emmanuel Grégoire a eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises. Et je suis convaincu que la refonte de notre démocratie passera par le local. Il ne se laisse pas recouvrir de *fake news*, ce qui se passe en bas de nos rues c'est ce que nous vivons au quotidien, c'est la réalité brute, tangible et incontestable. Discuter, concerter, co-construire, travailler en proximité, voire en hyper-proximité à l'échelle de nos quartiers, c'est notre promesse et c'est ce que nous allons faire à Paris et dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Les grands projets de notre mandature feront l'objet de concertations XXL, et nous renforcerons notamment le rôle des conseils de quartiers, avec les états généraux de la démocratie locale qui seront lancés dans les prochains mois. Je voudrais d'ailleurs en profiter pour saluer les élus d'opposition, dont je sais la position parfois difficile dans ce Conseil. Je vous proposerai de nous rencontrer dans les prochains jours, mais je profite de ce moment pour vous dire que je souhaite que le débat démocratique se fasse avec respect des sensibilités, orienté vers un seul intérêt : celui des habitants de notre arrondissement.

Bref, pour ce mandat, nous avons du pain sur la planche. Nous le savons déjà, les prochains mois et les prochaines années seront difficiles, et nous devons subir des vents contraires pour préserver ce que nous pensons devoir être au cœur de nos quartiers : la solidarité, les commerces de proximité et indépendants, la culture et la défense de celles et de ceux qui la font, le féminisme, la protection des personnes LGBTQIA+, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, tout particulièrement essentiel dans cet arrondissement qui a payé un si lourd tribut pendant les années sombres de notre Histoire, comme l'a rappelé François Vauglin.

Je veux vous dire à la fois toute ma fierté et ma détermination à mener ce travail avec vous. Je suis issu d'une famille d'ouvriers et je n'ai connu ni héritage ni facilité sociale. Je fais partie de ceux qui savent ce qu'ils doivent à la République, à son école et à ses services publics, qui me permettent d'être ici devant vous. Je sais l'honneur qui m'est fait, depuis déjà plusieurs années, d'être élu. La beauté de ce mandat, l'honneur aussi d'être représentant de cette ville de Paris et de ses habitants et de ses habitantes, et d'une certaine manière de toutes celles et ceux qui y logent encore leur rêve d'un monde meilleur.

Je sais aussi, peut-être plus que certains et certaines, que tout se gagne, tout se combat, tout se conquiert, et que pour y arriver, il ne faut s'attarder ni sur le mépris dont on est parfois l'objet, ni sur le découragement. Au fond, il n'est pour moi que deux choses qui comptent : le désir et le travail. C'est ce que je vous propose de faire ensemble. Désirer et continuer à désirer un

monde meilleur, et travailler pour le bien-être et le bien commun de ce si bel arrondissement qu'est le 11<sup>e</sup> arrondissement. Merci. »

## **2. Détermination du nombre d'Adjoints au Maire d'arrondissement**

M. David Belliard, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, invite le Conseil d'arrondissement à procéder à l'élection des adjoints au maire d'arrondissement, conformément aux dispositions des articles L.2511-25 et L.2511-25-1 du CGCT.

Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement indique que le nombre d'adjoints au maire d'arrondissement ne peut excéder trente pour cent (30%) du total des membres du conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre, soit 9 Adjoints maximum dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés de quartier sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10% de l'effectif total du Conseil d'arrondissement, soit 3 Adjoints au Maire d'arrondissement supplémentaires.

Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement propose d'arrêter le nombre des Adjoints au Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement à 12 et de voter à main levée, sauf si un tiers des conseillers s'y oppose.

### **Résultats des votes :**

- Votants : 33 dont 2 ayant donné pouvoir
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Ne prend pas part au vote : 5

**Le Conseil d'arrondissement adopte à l'unanimité le nombre de 12 Adjoints au Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement.**

## **3. Election des Adjoints au Maire d'arrondissement**

Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement rappelle que les Adjoints au Maire d'arrondissement sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire d'arrondissement sont déposées auprès du Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement. Elles portent le nom du candidat placé en tête de chaque liste. Une seule liste est déposée, conduite par Mme Rosalie LAMIN, qui est composée de :

- Mme Rosalie LAMIN, Première adjointe
- M. Alexandre VISCONTINI, 2<sup>e</sup> adjoint
- Mme Joëlle MOREL, 3<sup>e</sup> adjoint
- M. Jérôme MEYER, 4<sup>e</sup> adjoint
- Mme Nolwenn HONORÉ, 5<sup>e</sup> adjoint

- M. Michel JALLAMION, 6<sup>e</sup> adjoint
- Mme Lucie MOUSTAPHA, 7<sup>e</sup> adjoint
- M. Aymeric DE TARLÉ, 8<sup>e</sup> adjoint
- Mme Joséphine LANFRANCHI, 9<sup>e</sup> adjoint
- M. Arthur BULCAO COURTY, 10<sup>e</sup> adjoint
- Mme Alexane RIOU, 11<sup>e</sup> adjoint
- M. Kassim BOUHOU, 12<sup>e</sup> adjoint

Il est ensuite procédé au vote. Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel sont écrits tous les noms de la liste qu'il a choisie.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au premier tour de scrutin :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... : 4
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... : 29
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls ou blanc (art. L. 66 du code électoral)..... : 3
- d) Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... : 26
- e) Majorité absolue ..... : 14

| <b>LISTES CANDIDATES</b><br><i>(dans l'ordre alphabétique)</i> | <b>SUFFRAGES OBTENUS</b> |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Liste conduite par Mme Rosalie Lamin                           | 26                       |

Ont obtenu la majorité légale et **sont donc proclamés Adjoints au Maire d'arrondissement et immédiatement installés, les candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement présents sur la liste conduite par Mme Rosalie LAMIN** dans l'ordre de cette liste. Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement communique la liste des délégations auxquelles il a décidé de procéder :

- **Mme Rosalie LAMIN**, Première adjointe - Séniors, relations intergénérationnelles, soutien aux aidants, et lutte contre l'isolement
- **M. Alexandre VISCONTINI** : Climat, eau, énergie, économie circulaire et réduction des déchets, alimentation durable, condition animale, protection du vivant et préservation du patrimoine et du patrimoine – Référent conseil de quartier Léon Blum / Folie Regnault
- **Mme Joëlle MOREL** : Commerces et marchés, tourisme, vie nocturne, économie sociale et solidaire
- **M. Jérôme MEYER** : Propreté, mobilités, transformation et entretien de l'espace public – Référent conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas
- **Mme Nolwenn HONORÉ** : Jeunesse, vie étudiante et droit aux vacances et aux loisirs
- **M. Michel JALLAMION** : Petite enfance – Référent conseil de quartier Bastille/Popincourt
- **Mme Lucie MOUSTAPHA** : Citoyenneté, participation et éducation populaire, réussite éducative – Référent conseil de quartier Belleville/Saint Maur
- **M. Aymeric DE TARLÉ** : Culture, droits culturels, créations indépendantes et démocratie locale – Référent conseil de quartier République / Saint Ambroise
- **Mme Joséphine LANFRANCHI** : Politique de la ville, quartiers populaires, égalités entre les quartiers
- **M. Arthur BULCAO COURTY** : Emploi, insertion, lutte contre le travail précaire, innovation et économie numérique

- **Mme Alexane RIOU** : Artisanat et développement économique
- **M. Kassim BOUHO** : Mémoires, mondialité, dialogue interculturel, affaires funéraires

Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement communique ensuite la liste des délégations attribuées aux autres conseillers d'arrondissement :

- **Mme Laetitia VIPARD** : Affaires scolaires, qualité de vie à l'école, périscolaire, relation avec les communautés éducatives et droit des enfants, finances
- **Mme Lucie SOLEM** : Familles et soutien aux parentalités
- **M. Alain Jean AMOUNI** : Santé, santé environnementale, accès aux soins et prévention
- **Mme Carole COMPPER** : Santé mentale, accessibilité et inclusion des personnes en situation de handicap
- **M. Adrien TIBERTI** : Logement, habitat, droits des locataires, rénovation urbaine, relation avec les bailleurs sociaux
- **M. Nour DURAND-RAUCHER** : Vie associative, défense des libertés associatives, Sport
- **Mme Alhem GIRARD** : Sécurité, Prévention, médiation et code de la rue
- **M. François VAUGLIN** : Espaces verts, Nature en ville, biodiversité
- **Mme Hélène BIDARD** : Egalité femme-homme
- **M. Paul CRUZ** : Défense des droits humains, lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, LGBTQIAphobie, Soutien aux cultures queer
- **Mme Ophélie MADINIER** : Solidarités, accueil, accès aux droits et lutte contre la grande exclusion et contre le sans-abrisme
- **M. Luc LEBON** : Urbanisme, aménagement durable, urbanisme transitoire

#### **4. Charte de l'élu local**

Conformément à l'article L2121-7 du CGCT, modifié par la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local, immédiatement après l'élection du maire d'arrondissement et des adjoints au maire d'arrondissement, Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement donne lecture de la charte de l'élu local prévue aux articles L. 1111-12, L.1111-13 et L.1111-14 du CGCT :

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

L'élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat.

Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

Les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L. 382-31 du code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code.

Les élus locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le code général des collectivités territoriales.

Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés ci-dessus.

Conformément à l'article L.2121-7 du CGCT, Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement remet ensuite aux conseillers d'arrondissement une copie de la Charte de l'élu local (articles L2123-1 à L2123-35 et R.2123-1 à du CGCT).

**À 13h35, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement lève la séance.**

|                                                                  |                                                               |
|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Signature                                                        | Signature                                                     |
| <b>David BELLIARD</b><br>Maire du 11 <sup>e</sup> arrondissement | <b>Nolwenn HONORÉ / Ahlem GIRARD</b><br>Secrétaires de séance |